

Matières du tems. Mars 1715. 191
 la Justice, & pour but le bien de l'Etat. Il
 fit voir ensuite, que le Testament que le
 Roi a fait, étoit la marque la plus éclatante
 de son amour pour ses peuples, puisque
 Sa M. péroroit dans l'avenir, pour y assu-
 rer la tranquillité, &c.

ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de considérable en
 ITALIE depuis le mois dernier.*

I. SUIVANT tous les avis venus de Tur- *Les Turcs*
 que, soit par la Hongrie, la Pologne, *des'arent la*
 par les Echeles du Levant, & par divers bâti- *guerre aux*
 mens Chrétiens, venus en droiture de Con- *Venitiens, &*
 stantinople dans plusieurs Ports de la Mer *sont arrêter*
 Méditerranée; on ne doute plus de la guer- *leur Amba-*
 re entre les Turcs & les Venitiens, puis *sadeur.*
 que le Grand Visir la fit déclarer au mois
 de Decembre, au Chevalier Emo, Bayle,
 ou Ambassadeur de la Republique à la Por-
 te, avec ordre de se retirer dans un terme
 fort court. Ce Ministre fit embaler ses
 équipages, & avoit commencé à les faire
 embarquer, lors qu'un Agavint, par ordre
 de la Porte, s'assura de sa personne & des
 gens de sa suite, qu'il mit aux arrêts dans
 la Maison d'un Turc, sous la garde d'une
 Compagnie de Janissaires. Le Grand Visir
 lui fit dire, qu'il resteroit en Ostage, jus-
 qu'à ce que les sujets de la Porte Otto-
 manne, qui peuvent être dispersés dans les
 Etats de la Republique, aient eû tout le
 tems d'en sortir avec leurs effets.

II. Ces mêmes avis ont assuré, que les
 Infideles faisoient des préparatifs de guerre